



Déclaration préalable du Sgen-CFDT  
au CSASD 78 Moyens éducatifs 2nd degré

du 23 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Le Sgen-CFDT tient avant tout à remercier les services de la DOS pour les documents transmis et pour leur gentillesse et leur efficacité.

A l'examen des documents transmis, plusieurs sujets d'inquiétude, c'est assez ironique d'ailleurs lorsqu'on sait que le 23 juin est la journée mondiale de la fonction publique :

- Tout d'abord, en ce début de CSASD, nous n'avons pas encore pu découvrir les moyens sociaux et de santé pour l'an prochain mais nos craintes sont réelles sur le nombre de postes non pourvus que vous allez nous annoncer, d'autant plus que les assistants sociaux ont été les grands oubliés de toute revalorisation alors que les dossiers à gérer sont en nette augmentation. Mais revenons à cette instance qui nous réunit : cette année verra encore des effectifs d'élèves en augmentation dans le 2nd degré et, dans le même temps, les moyens éducatifs du département sont en baisse. Certes, on nous répète que le département des Yvelines est surdoté mais comment assurer le suivi pédagogique et éducatif avec une augmentation constante du nombre d'élèves ? **C'est nous demander de faire plus avec moins !** C'est une vérité mathématique de dire que le moins n'est pas synonyme d'une valeur ajoutée. Nous savons que les services de la DSDEN font avec les moyens qui leur sont alloués, tout comme le rectorat, c'est sans doute auprès de la Première Dame qu'il faudrait porter nos revendications pour être enfin entendus, quoi que, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre ! Et n'oublions pas non plus que nos élèves ont bien changé depuis 4-5 ans : leur attention est plus volatile, le téléphone et les réseaux sociaux ont pris un plus grand ascendant sur eux, ils n'ont plus une image positive de l'institution scolaire, les propos des influenceurs étant jugés, par 47 % d'entre eux, plus fiables que tout ce qu'ils apprennent à l'école ! Mais, bien sûr, comme on entend dans certains médias, « c'est de la faute des enseignants si les élèves ne sont pas aussi performants qu'avant » !

- A ceci vient s'ajouter la grande révolution du Pacte ! Le Sgen-CFDT avec toutes les autres organisations syndicales dénoncent le Pacte : le Pacte est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Il n'amène pas la revalorisation attendue par toutes et tous, mais il laisse sous-entendre que le travail accompli n'est pas suffisant alors que selon une enquête publiée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance au mois d'octobre 2022, quand on ajoute les tâches en dehors des heures de cours, la moitié des enseignants travaillent au moins 43 heures par semaine ! Et selon cette même étude, sur les seize semaines de congés scolaires, la moitié des enseignants travaille au moins 34 jours (entre six et sept semaines), notamment à des

tâches de préparation et de correction sans compter la bureaucratisation imposée de plus en plus ! Et que dire des inégalités hommes/femmes que ce Pacte induit ! Nous ne pouvons donc que refuser la mise en place de ce Pacte ! Alors que les **alertes se multiplient sur l'épuisement professionnel**, ces questions ne devraient pas être balayées d'un revers de la main. Le dernier rapport de la Cour des comptes sur les absences devant élèves d'enseignants non remplacés pointe pourtant ces enjeux, et, singulièrement, **la nécessité d'une politique de santé au travail effective**. On en est toujours loin dans notre ministère !

- De plus, **la réforme de la voie professionnelle** est annoncée dans des termes qui là aussi placent en insécurité les personnels de lycée professionnel, et sont reçus comme méprisants quand le ministre évoque le fait que les PLP dont les sections ferment pourront devenir professeurs des écoles ou enseignant en collège (mais pas en lycée général ou technologique, comme une négation de leurs compétences professionnelles). Cette réforme détériore les conditions de travail des PLP et de l'ensemble des agents qui travaillent dans les lycées professionnels. Et elle ne crée pas les conditions d'une amélioration de la qualité de la formation professionnelle des élèves.

- Par ailleurs, une autre gifle nous est infligée : Le SNU avec un séjour de cohésion de 12 jours sur temps scolaire ! Permettez-nous d'interroger cette **politique qui place les équipes face à des commandes contradictoires** : d'une part, ce séjour de cohésion **qui prend deux semaines sur le temps d'enseignement**, d'autre part, la préoccupation ultra prioritaire qu'**aucune heure d'enseignement ne soit perdue faute de remplacement de courte durée**, et une demande renouvelée de **reconquérir le mois de juin... avec des épreuves placées en mars** ! Pas de doute, ce gouvernement doit prendre une devise des shadoks au 1<sup>er</sup> degré : "En essayant continuellement, on finit par réussir... Donc plus ça rate, plus on a de chances que ça marche." A moins que ce soit celle qui dit "Pour qu'il y ait le moins de mécontents possibles, il faut toujours taper sur les mêmes" !

- En outre, la situation des AED et AESH est encore un sujet de préoccupation. Le 13 juin de cette année ils se sont mobilisés car le statut actuel des AESH est très précaire : entre CDD et CDI, avec des rémunérations basses, un temps incomplet imposé et des améliorations qui sont apportées au compte-gouttes sans vraiment déboucher sur un vrai statut, et, pour les AED, la cédésation ne va pas de soi, des agents sont remerciés juste avant d'atteindre les 6 ans. **Le sgen-CFDT ne saurait accepter des annonces de regroupement des statuts AED et AESH sans qu'on sache vraiment de quoi il retourne et sans consulter les personnels** !

- Enfin, le harcèlement scolaire est un vrai sujet d'actualité, hélas, et si les ressources et le cadre réglementaire sont là, nous ne pouvons que déplorer le faible déploiement des formations et de sensibilisation des personnels. La mise en place du programme pHARe doit être renforcée à la rentrée 2023 et se généraliser dans les écoles et collèges et concerner aussi les lycées selon le site de l'académie de Versailles. **Le Sgen-CFDT sera particulièrement vigilant aux actions proposées auprès des équipes de Vie Scolaire (AED et CPE) qui sont en première ligne.**

Si l'on fait le bilan en cette fin d'année scolaire : on peut dire que notre rôle consiste avant tout à accompagner nos élèves dans leur parcours de vie et de formation. Il faut donc pour cela mettre les moyens nécessaires en créant des emplois et en réalisant les recrutements permettant l'amélioration de l'encadrement des élèves mais **la perte de sens du travail, la dégradation des conditions de travail et la perte de pouvoir d'achat se combinent tristement et le système éducatif est sans doute déjà entré dans une spirale négative et il est bien regrettable d'avoir à jouer les**

## **Cassandre.**

Et si nous n'avons pas parlé, dans cette longue déclaration, de la réforme des retraites, le Sgen-CFDT et la CFDT, comme vous le savez, maintiennent leur opposition à cette réforme.

Vous remarquerez que nous n'avons pas parlé non plus :

-des remplacements de longue durée que les collègues des équipes de l'établissement sont obligés d'assurer en heures supplémentaires pour ne pas pénaliser les élèves faute de remplaçant recruté !

- du bureau des entreprises sur lequel plane encore de nombreuses incertitudes quant à la fiche de poste, ce qui n'est pas sans inquiéter les DDFPT.

- ni de la revalorisation salariale ridicule que ce soit dans le Pacte sans charge supplémentaire (les fameux 92€) ou le 1,5 % des fonctionnaires qui ne permettront jamais de rattraper les longues années du gel du point d'indice ni de compenser l'inflation que nous subissons tous. Pitié : ne nous répondez pas que la réponse est dans le Pacte !

- ni même de la campagne publicitaire pour attirer vers le métier d'enseignant alors même que le Ministère ne fait rien pour le rendre attractif, bien au contraire !

En vous remerciant, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Madame Hopkins pour le Sgen-CFDT

contact : [78@sgen.cfdt.fr](mailto:78@sgen.cfdt.fr)